

Discours des Vœux du Maire 2010 - C. Pellevat.

Merci Frédéric pour cette introduction, il est vrai que j'ai décidé cette année de changer la présentation, ce sont les vœux du maire, mais également du conseil municipal, et il est normal de mettre à l'honneur ceux qui œuvrent souvent dans l'ombre pour l'intérêt de notre belle commune.

Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Julien, Gérard Pehaut

Monsieur le Député et conseiller général, Cher Claude

Monsieur Le Président de l'Agglo Annemassienne, Cher Robert

Monsieur le Président du SIGSPRA, Cher Philippe,

Messieurs les Vice-présidents des communautés de communes ou EPCI

Monsieur le Président Honoraire du SDIS

Mesdames et Messieurs Les Maires, Les Maires Adjoints

Mesdames et Messieurs Les Elus,

Mesdames et Messieurs Les représentants des autorités civiles, militaires, religieuses,

Messieurs les Pompiers du corps d'Arthaz

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Association

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à mon invitation et à celle du conseil. C'est un grand plaisir pour moi de vous retrouver pour cette traditionnelle manifestation de la vie communale.

Avant de commencer je voudrais excuser notre conseillère Joëlle Golinelli qui pour des raisons médicales n'a pu se joindre à nous ce soir ainsi que diverses personnalités politiques,

les Sénateurs Jean-Claude Carle et Jean-Paul Amoudry

En effet la période étant à la neige et aux vœux, il n'est pas évident de jongler entre les différentes cérémonies.

Je suis heureux une fois encore de vous retrouver pour la cérémonie des vœux.

C'est un moment convivial en tout cas, je l'espère, particulier où nous pouvons vous connaître, vous rencontrer et vous écouter.

L'année 2009 a été marquée par un ralentissement important de l'économie locale, nationale et internationale. Les prévisions de croissance -ou plutôt décroissance- pour 2009 sont de l'ordre de - 2,2% pour la France contre -4% pour la zone euro. Le chômage a également augmenté de 23% depuis mai 2007.

Beaucoup d'entre nous ont été touchés directement ou indirectement par la crise économique. Aujourd'hui les premiers signes de reprise semblent apparaître, mais nous ne parlerons de la crise au passé uniquement quand le chômage reculera mois après mois.

Pour notre part au sein de notre collectivité nous avons soutenu le plan de relance du Gouvernement en signant les conventions d'investissement et en engageant Gabriel Vachoux en Contrat d'Avenir Passerelle.

Ainsi, la signature avec le Préfet du dispositif du plan de relance de l'économie au Fond de Compensation pour la TVA va nous permettre de récupérer dès l'année prochaine la TVA de nos investissements de 2009 et permettre de réinjecter cet argent dans de nouveaux projets.

L'engagement de M. Gabriel Vachoux est également bénéfique pour nous. Après 5 mois d'expérience plus ou moins délicates avec du personnel « tournant » aux espaces verts durant l'été, il nous fallait prendre une décision pour stabiliser et figoler certains secteurs de la commune. Le contrat passerelle avec une prise en charge de 90% du salaire par l'état est un bon compromis pour nous commune, qui n'alourdit pas notre budget de fonctionnement, et pour le jeune, qui durant 1 voire 2 ans sera formé et développera une expérience professionnelle.

Les vœux sont généralement l'occasion pour l'équipe municipale de faire le bilan des actions de l'année écoulée et de vous présenter les projets pour l'année à venir.

L'année 2008 avait été une année courte avec 8 mois de mandat et c'était finalement une année de rodage. L'année 2009 a par contre été une année pleine.

Comme vous avez pu tous le constater notre commune est en mouvement, mouvement en terme de travaux, (sécurisation RD 202, assainissement aux Cormants) mais également mouvement en terme de dynamisme.

L'ensemble des commissions communales et intercommunales a été à pied d'œuvre pour améliorer votre quotidien, vous proposer de nouveaux services, réfléchir en terme d'aménagement local et global.

Cette année encore, nous vous avons proposé à nouveau 4 bulletins de liaison, beaucoup d'entre vous me félicitent pour ce bulletin

d'information qui je cite « nous permet d'être intégré à la vie de la commune ».

Le site Internet rencontre également un succès « national » seulement 1 an après sa mise en place, notre site a été primé de 2 @ par l'association ville Internet pour son contenu et ses modules en faveur du citoyen. Vous pouviez télécharger les arrêtés, les bulletins de liaison, maintenant vous pourrez faire vos demandes d'acte en ligne, aller sur Facebook, et ce n'est pas fini.

Vous recevrez également dans les prochains jours un calendrier gratuit dans vos boites aux lettres, avec des photos de notre village et toutes les informations utiles, offert par monsieur Jacky Giraud. Ce calendrier a été financé intégralement par les entreprises locales.

L'aménagement de notre commune est un projet de longue haleine, nous avons décidé dès les premiers mois de notre mandat de constituer un document d'urbanisme lisible avec des règles et des zones strictement identifiées. Le document d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme dans sa version quasi définitive a été présenté aux Personnes Publiques Associées le 23 novembre dernier et il sera arrêté par le conseil municipal lors du conseil de Février. Globalement nous avons élaboré notre PLU selon les principes fondateurs suivants :

- Centralité du chef-lieu
- Equilibre village rural et mixité urbaine et sociale
- Protection et pérennité des exploitations agricoles
- Pérennisation et développement de l'emploi communal
- Préservation des boisements de versant et des cours d'eau.

Ainsi dans l'état actuel des choses, notre PLU prévoit l'accueil de 360 personnes dans un horizon de 10 ans, soit une évolution démographique de 2,8% par an.

En ce qui concerne les travaux, que je caractérise de structurants, sécurisation de la RD 202, assainissement des Cormants, de Nant et bientôt de Truaz, vous êtes nombreux à les subir. Il est vrai que par moment, notre commune ressemble à un véritable champ de bataille avec tranchées ouvertes, mais ces travaux sont indispensables pour notre commune, et je pense que le résultat sera vraiment réussi. On commence déjà à apercevoir à quoi ressemblera la RD 202 à la fin des travaux.

Ces travaux peuvent paraître interminables, mais parfois il n'y a pas moins de 7 entreprises qui travaillent en même temps. Pour des économies sur le long terme, nous avons souhaité refaire ou créer l'intégralité des réseaux car le plus gros du travail se trouve enterré.

Nous avons également remplacé l'Agorespace situé derrière la mairie par une installation neuve, et ainsi sécuriser les utilisateurs. Nous avons installé des défibrillateurs à la salle communale et dans les vestiaires du Foot et surtout, formé un grand nombre de personnes issues des services, des associations et des élus.

Nous avons aussi réalisé certains aménagements sécuritaires sur les routes de Rossat, La Chapelle et Pilly

L'offre commerciale, comme vous avez pu le constater, s'est enrichie au cours de l'année avec la venue d'un primeur et d'un poissonnier sur le marché, et également avec la création d'une épicerie. Nos commerçants ambulants, malgré des changements de place et un parking de l'auberge en travaux, rencontrent un grand succès le jeudi soir. L'épicerie est aussi devenue, en l'espace d'un mois, une adresse incontournable.

Vous le voyez chers habitants, notre village se dynamise, le commerce de proximité se réinstalle, les activités fleurissent avec succès, on recense ainsi l'arrivée d'un institut de beauté et deux kinés.

L'année dernière, je n'avais pas ou peu parlé de l'intercommunalité. Parfois elle fait peur, parfois on ne comprend pas ce qu'il y a derrière des sigles barbares comme SM3A, SIMBAL, ARC, CCAS, CC4R, Bellecombe, Rocailles etc... Pourtant, l'intercommunalité est indispensable, un village seul ne peut pas créer et exploiter un réseau d'assainissement, un village ne peut plus gérer à lui seul la collecte des ordures ménagères, un village ne peut pas entreprendre des investissements conséquents sur des cours d'eau sans s'être concerté avec les communes amont ou aval.

Bien sûr, tout n'est pas rose et il faut parfois faire entendre sa voix un peu plus fort pour obtenir certaines choses, cela a été le cas pour le SCoT, et le classement de notre village en village rural.

Cette année le syndicat de Bellecombe a réalisé une tranche d'assainissement sur les Cormants. Dans quelques jours débutera l'assainissement de la route de Truaz avec si tout va bien une mutualisation avec le gaz de ville.

La communauté de communes Arve et Salève a réalisé le gravillonnage de la route des Baillardes ainsi que le déplacement du chemin des Rafforts . Nous avons également réalisé une opération compost avec 75 composteurs distribués dans notre village.

Cette mutualisation des moyens est indispensable, mais il faudra également penser à clarifier la répartition des compétences, qui aujourd'hui n'est pas claire y compris pour les élus.

L'année 2010 s'annonce elle aussi chargée au niveau communal, si tout se passe bien, la sécurisation de la RD 202 devrait se finaliser, devrait car nous n'avons encore pas eu la confirmation du bureau du Préfet que nous pouvions attaquer les travaux sur les terrains qui ont fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique pour une centaine de mètres....

L'extension du groupe scolaire devrait également débuter au mois de juillet pour une livraison en juin 2011. Nous avons pris le bureau d'architecte Sonnerat, nous nous sommes déjà réunis trois fois avec les commissions bâtiment et scolaire pour préparer un avant-projet. Le Projet comprendra deux classes, une salle de motricité, une cantine, une bibliothèque, un hall d'accueil et sera situé derrière la mairie et l'école actuelle. Cette extension, budgétée à 1'500 000 €, sera bien évidemment en BBC (Bâtiment de basse consommation). Ce projet répond à deux contraintes, qui sont la suppression des Algecos et l'application de la loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, adoptée par le Parlement le 11 février 2005. Cette loi stipule que tous les établissements recevant du public devront être accessibles à toutes les personnes handicapées à compter du 1er janvier 2015. La mise aux normes de l'ancien bâtiment coûterait plus cher que la réalisation d'un neuf.

Je vois certains d'entre vous qui se demandent ce qu'il en est de la maison intergénérationnelle ou multi-générationnelle. Le dossier dans son ensemble a avancé, nous avons réalisé plusieurs études avec l'aide du pôle compétence du conseil général et nous savons exactement où nous allons en termes de finances. J'ai eu récemment une réunion avec la famille Berthet et il semble que nous sommes proches d'un compromis.

Bien sûr, les deux parties ont du consentir à des efforts.

L'acquisition de ce terrain et de celui de M. & Mme Messerly derrière l'école rentre dans un projet ambitieux d'aménagement d'ensemble de notre chef lieu. Aujourd'hui nous travaillons sur un plan masse global incluant la maison intergénérationnelle, l'école, les parkings, la mairie, le parvis etc..... Je devrais pouvoir vous présenter d'ici moins d'un mois l'image de notre chef-lieu dans un horizon 5 ans.

Ces projets sont ambitieux, mais rassurez-vous nous les ferons dans le respect de vos impôts. Comme je vous l'écrivais, je ne prévois pas d'augmentation d'impôts.

Nous savons également que le conseil général financera de moins en moins de projets, mais j'espère que cette année encore je pourrai compter sur une enveloppe de Mr Le Conseiller Général dans le cadre des fonds frontaliers. Promis Cher Claude je lirai Confucius plus tard.

En ce qui concerne l'intercommunalité, je suis heureux de voir que nous travaillons en concertation entre les différentes collectivités sur des thématiques qui nous sont communes. En 2009 nous avons eu plusieurs réunions de préparation et en 2010 cela devrait être l'année des créations et des réalisations :

- Création de l'ARC, syndicat Mixte qui aura pour rôle :
 - o Coordonner les réflexions et les actions sur les sujets, liés à l'aménagement et au développement du Genevois français, Faucigny et Chablais,
 - o Mise en œuvre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois dans le cadre du comité Regional Franco-Genevois
 - o D'élaborer des projets de coopération transfrontalière.

J'ai été élu par mes collègues de la communauté de communes pour siéger

- Rapprochement entre les communes de Bonne, Nangy, Fillinges et Arthaz PND pour trouver un compromis au projet de contournement d'Annemasse. Il est sûr que les communes d'Arthaz et de Bonne sont contre la variante B passant par le plateau de Loex.
- Création du cahier des charges et étude de la Menoge et de ses affluents. A l'image des réalisations faites par le SM3A sur l'ARVE, il est impératif pour nous Arthaziens que quelque chose se

passer sur la Menoge, seul ne pouvons rien faire, nous sommes dépendants des villages en amont. Je remercie le Maire de Fillinges, Bruno Forel pour cette initiative, il va de soit que je travaillerai avec lui sur ce dossier qui m'est cher.

La Menoge depuis des années est particulièrement sinistrée, remblais autorisés ou sauvages, effondrement du plateau au niveau des Golliets, effondrement aux Rafforts etc.... pollution agricole ou par la station de la Menoge. Sur ce dernier point je salue l'amicale des pêcheurs la Bédière et son président M. De Nale, qui ont fait un travail de suivi exemplaire avec les techniciens de l'agglomération pour éviter une nouvelle pollution. Je remercie aussi les pêcheurs car grâce à eux d'ici peu de temps, le lavoir de Barge sera remis à neuf et l'on pourra y voir grandir des truites arc-en-ciel. Bien sur on les aidera financièrement et nous remettrons le chemin accessible.

- le classement de trois zones de notre village dans le périmètre Natura 2000 du SM3A. Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi naturels ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable. Ce classement nous permettra d'obtenir des fonds européens.

L'un des grands enjeux de notre mandat sera également l'eau, l'eau dans tout ses aspects, cours d'eau, eau de consommation, défense incendie. Nous avons pris un grand retard dans la gestion et l'exploitation de notre réseau d'eau. De nombreuses colonnes sont vétustes et sur le point de lâcher. Récemment c'est la colonne de Nant, qui par deux fois en deux jours, a cédé. Notre défense incendie ne permet pas de couvrir décemment l'ensemble de notre population, l'effondrement du plateau

dans le secteur des Golliets laisse à craindre le pire pour les habitants du Hameaux de Creuse.

Nous tentons de prévenir au maximum ces risques :

- Une partie de la colonne d'eau de Nant sera remplacée par Annemasse agglomération durant les travaux d'assainissement,
- le changement de la colonne sous la RD 202, qui crée quelques problèmes de pression actuellement,
- les études réalisées par le SM3A à la confluence de l'ARVE et la Menoge,
- la réalisation de l'étude Menoge.
- la mise en place d'un poteau incendie à Coudry et la future mise en place de réservoirs souples sur Le Cry et Rossat.

Ces problématiques nous ont amené à augmenter le prix du M 3 d'eau de 15 centimes, mais le gain de 10500€ escompté a été directement réduit par le paiement d'une nouvelle redevance de 7000€. Le prix de l'eau à Arthaz est également beaucoup plus bas que dans l'ensemble des autres syndicats et communes. Ce prix nouveau de 0,84 cts ne nous permet pas d'obtenir des subventions du Syndicat Mixte départementale d'eau et d'assainissement, il faudrait un tarif de l'eau à 1,20 €.

En parlant de l'eau, nous avons eu pour logique d'aider le corps des pompiers de la commune en validant l'agrandissement du hangar afin qu'il puisse dans le court terme accueillir un camion citerne qui comblerait certaines de nos lacunes dans le réseau de défense incendie. Je tiens à saluer l'équipe des pompiers qui, sous l'impulsion de leur futur chef de centre Eric Gentile, va s'enrichir de nouveaux volontaires. Ces derniers temps n'ont pas été faciles car il y avait la menace de la fermeture du CPI d'Arthaz PND.

La Commune d'Arthaz PND, comme toutes les Communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les 5 ans auprès de

l'ensemble de sa population. Arthaz PND est recensé en 2010. Deux agents recenseurs qui sont M. Baguet, gardien de la salle, ainsi que M. Vachoux, agent aux espaces verts, identifiables par une carte officielle tricolore comportant leurs photographies et ma signature, se rendront à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010. Les questionnaires qu'ils vous remettront devront leur être retournés au plus tard le samedi 20 février 2010. Faites leur un bon accueil.

Pour terminer je voulais remercier 3 personnalités pour leur aide dans les dossiers de la commune.

M. le Sous-Préfet pour son oreille attentive sur les problèmes de remblais et d'effondrement du plateau, et je peux vous dire que nous y avons passé du temps.

M. le Député Claude Birraux pour les subventions qu'il nous a accordé, soit 257'300€

M. le Député et Président du SM3A, Martial Saddier, pour la prise en charge par le SM3A du dossier d'effondrement du plateau.

Je voulais remercier mon conseil municipal et les agents, pour le temps passé sur les dossiers, pour leurs compétences, remercier les conjoints qui supportent les absences répétées, remercier l'ensemble des présidents d'associations et l'ensemble des bénévoles pour l'animation de la commune et leurs actions dans les différentes associations.

Une décennie vient de se clore, je souhaite que celle qui s'ouvre avec l'année 2010 soit empreinte de respect mutuel, d'harmonie, de paix et de prospérité pour vous tous

Je vous souhaite à vous et vos familles une heureuse année 2010.